

Décembre 2012

Vol. 12, No. 2

Vœux pour le temps des Fêtes et la prochaine année

(par Charles Allen)

Tout le monde sait maintenant que la commission scolaire subira une transformation majeure. La structure organisationnelle sera revue et corrigée en fonction de nouveaux paramètres qui sont en train d'être établis. Revoir la façon de rendre des services aux écoles fera inévitablement en sorte que des modifications seront apportées à la structure administrative. Comment cela se traduira-t-il? Il est encore trop tôt pour le dire. Par contre, une chose est certaine, il y aura des changements.

Cependant, je tiens à vous rassurer : ces changements ne mettront pas en cause les principes de la convention collective et encore moins son application. Il n'y a pas péril en la demeure. Par contre, je peux facilement prédire que le mouvement de personnel du secteur général sera possiblement important. Que certains services seront réaménagés, que des tâches risquent d'être modifiées et que des lieux de travail pourraient subir des changements significatifs. Tout cela est et demeure du droit de la commission scolaire. Je peux toutefois vous affirmer que vos droits, comme prévu à la convention collective, seront respectés et que les

mouvements de personnel seront faits avec les mêmes règles que par le passé.

Le 1^{er} juillet prochain, vous serez en mesure d'évaluer l'ampleur de ces changements et de vous choisir un autre poste si celui que vous détenez présentement ne correspond plus à vos aspirations ou s'il a été aboli. Il ne faut pas oublier que, si votre poste est aboli au prochain plan d'effectif, vous aurez la possibilité de déplacer une personne moins ancienne que vous ou de choisir un poste vacant, ce qui augmente significativement vos possibilités de choix.

Dans l'attente de la concrétisation des changements qui seront apportés à la commission scolaire, les membres du comité exécutif se joignent à moi afin de vous souhaiter un bon congé des Fêtes. Profitez de cette période de réjouissances pour prendre du repos et pour vous réunir avec les membres de votre famille et vos amis.



Un Noël difficile?

(par Diane Lafrenière)

Pour la majorité d'entre nous, Noël est un temps de réjouissance et de festivités. Par contre, pour d'autres, c'est une période difficile à traverser. Voici d'ailleurs des statistiques qui font réfléchir :

- Chaque jour au Québec, trois personnes s'enlèvent la vie;
- Le taux de mortalité par suicide est deux fois plus élevé que le taux de mortalité sur les routes;
- 80 % des personnes décédées par suicide sont des hommes;
- Les mois de décembre et janvier sont les mois où les intervenants du Centre de prévention du

suicide de Québec reçoivent le plus d'appels, soit de 80 à 100 par jour comparativement à 50 par jour les autres mois de l'année.

Si la période des fêtes est difficile pour vous, ne faites pas partie des statistiques, car il y a des gens qui sont là pour vous aider. Besoin d'aide?

Montréal : 514-723-4000

Québec : 418-683-4558

Sans frais partout à travers la province :
1-866-APPELLE (277-3553)

Accueil des consœurs et confrères de travail

(par Michel Picard)

Josée est de retour au travail après une absence qui aura duré plus d'un an pour des raisons de santé. Dès les premiers instants de son retour, plusieurs personnes ont pris quelques minutes pour venir la saluer, lui dire qu'elle semble en pleine forme, qu'elle leur a manqué et que, s'il y a quoi que ce soit, de ne pas hésiter à leur demander de l'aide. Il y a bien sûr eu quelques modifications à ses tâches, mais ses consœurs de travail ont tôt fait de lui expliquer les nouvelles procédures et Josée se rend rapidement compte que ces ajouts à son poste sont en réalité des façons de simplifier ses autres tâches.

Dans une école voisine, c'est Daniel qui est de retour au travail après une longue période en assurance-salaire. Dès son arrivée, on lui apprend que ses tâches ont été « légèrement » modifiées, mais que la personne qui le remplaçait pendant son absence était en mesure de faire l'ensemble du travail et même plus. Et cette personne était tellement gentille et serviable. On lui fait peu subtilement remarquer que des postes sont présentement à l'affichage et que ce serait peut-être bénéfique pour lui de changer d'air.

Deux personnes qui reviennent au travail après une longue absence, mais des réalités bien différentes. Selon vous, dans lequel de ces deux scénarios les « chances » sont « bonnes » de voir la personne quitter de nouveau en « congé » maladie? Le simple fait d'effectuer un retour au travail est déjà source

d'anxiété d'un haut niveau pour la personne qui a été longtemps absente. Imaginez alors son état d'esprit lorsqu'en plus, elle n'est pas bien accueillie par ses collègues et son supérieur, qu'on lui fait comprendre qu'elle n'est pas vraiment la bienvenue, que l'autre personne effectuait le travail aussi bien qu'elle, sinon mieux.



Il faut éviter que la personne ne se retrouve isolée et agir avec elle de la même manière que l'on aimerait être traité soi-même, c'est-à-dire en l'encourageant, en l'écoutant et en lui démontrant de l'empathie. En adoptant une telle attitude, vous favoriserez un climat de travail agréable pour tous et permettrez à cette personne de réussir sa réintégration à la vie active.

Atelier d'aide pour compléter les documents lors de la retraite

(par Diane Lafrenière)

Lorsqu'arrive l'heure de la retraite, on jette parfois un coup d'œil nostalgique sur certaines pratiques passées, par exemple les séances de signature de retraite. À cette époque pas si lointaine, les personnes qui voulaient prendre leur retraite étaient convoquées par petits groupes à des dates déterminées pour assister à ces sessions de signatures. Des collègues de la commission scolaire, affectés à ce dossier, les aidaient à remplir la multitude de formulaires requis et leur donnaient de judicieux conseils. Comme toute bonne chose a une fin, il en est de même pour cette pratique qui était pourtant fort utile et appréciée. Maintenant, à l'ère de la modernité, terminée l'intervention de l'humain. Tout se fait dorénavant à l'aide de l'ordinateur ou en suivant un guide produit par la CSDM.

Toutes les personnes qui songent à prendre leur retraite devraient entreprendre les démarches nécessaires au moins 6 mois à l'avance afin d'éviter les délais pour le paiement de leur rente de retraite.

Dans le but d'aider les personnes qui ont des difficultés à s'y retrouver dans toute cette paperasse, l'APPA a décidé d'offrir des ateliers pour aider les membres à compléter les documents nécessaires à la prise de la retraite. Une première session a eu lieu le 17 octobre dernier et une autre est prévue le 17 janvier 2013. **Ces rencontres s'adressent strictement aux personnes qui vont prendre leur retraite dans les 6 prochains mois.** Ce ne sont pas des rencontres de préparation à la retraite, mais bien des ateliers pour aider les personnes à remplir les formulaires nécessaires lors de la prise de la retraite.

Du charabia à la réalité

(par Diane Lafrenière)

Extrait de la convention collective S6 2010-2015

C) Période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013

Le taux et les échelles de traitement en vigueur le 31 mars 2012 sont majorés, avec effet au 1^{er} avril 2012, d'un pourcentage égal à 1 %.

Cette partie du texte a le mérite d'être claire : augmentation de 1 % le 1^{er} avril 2012. Lisez bien la suite.

Le pourcentage déterminé à l'alinéa précédent est majoré, avec effet au 1^{er} avril 2012, de 1,25 fois la différence entre la croissance cumulative (somme des variations annuelles) du produit intérieur brut (PIB) nominal du Québec selon les données de Statistique Canada pour les années 2010 et 2011 et les prévisions de croissance cumulative (somme des variations annuelles) du PIB nominal du Québec pour les mêmes années, établies à 3,8 % pour l'année 2010 et à 4,5 % pour l'année 2011. La majoration ainsi calculée ne peut toutefois être supérieure à 0,5 %.

Je suis certaine que tout le monde a très bien compris ce charabia! Hum, hum...

La majoration prévue à l'alinéa précédent est effectuée sur la paie des personnes salariées dans les soixante (60) jours suivant la publication des données de Statistique Canada pour le PIB nominal du Québec pour l'année 2011.

Est-ce que vous me voyez venir avec mes gros sabots? Hé oui! Cela veut bel et bien dire que nous

aurons une augmentation de 0,5 %, rétroactive au 1^{er} avril 2011 et payable dans les 60 jours de la date de publication du PIB! Haut les cœurs!

Qu'est-ce que le PIB (Produit intérieur brut) : le PIB est ce qui sert à mesurer la richesse collective en additionnant tout ce qui est produit dans une économie. La valeur du PIB est exprimée en dollar. On parle de PIB nominal (ce qui nous intéresse) quand la valeur de la production est exprimée selon le prix du marché (dollar actuel) et de PIB réel quand on enlève de la valeur de la production l'effet attribuable qu'à des variations de prix.

Le PIB ayant été publié le 19 novembre 2012 (et si je sais bien compter), cette augmentation devrait arriver quelque part en janvier. Juste à temps pour payer les factures des fêtes, à condition bien sûr qu'elles ne soient pas trop élevées...

Lors de la dernière ronde de négociation, des hausses de salaire modestes ont été acceptées. Cependant, il avait été convenu qu'un environnement économique intéressant pouvait nous être profitable. Puisque pour les 2 dernières années, le Québec a connu une meilleure croissance économique que prévu 4,5 % en 2010 et 4,7 % en 2011 pour un total cumulatif de 9,2 % soit, 0,9 % supérieur à ce qui était prévu. Cela nous a permis de profiter d'une prime de 0,5 %, qui s'ajoute à l'augmentation de 1 % consentie pour 2012.

Je sais, ce n'est pas la mer à boire, mais... c'est un début!

Commission scolaire nouvelle - Informations

(par Nicole Payeur)

La CSDM a mis en ligne un site intranet d'informations traitant de la commission scolaire nouvelle disponible au lien suivant : nouvelle.csdm.qc.ca. Il est important de noter qu'il n'est possible d'y accéder que par les postes informatiques du réseau intranet de la CSDM. Toutes les personnes absentes ou qui n'ont pas accès à un ordinateur branché sur le réseau CSDM (personnes en libération syndicale à temps complet de l'un ou l'autre des syndicats de la commission, celles en congé parental, en congé sans traitement ou en arrêt de travail) ne peuvent avoir accès directement à ces informations

concernant les développements de la commission scolaire nouvelle. Ces personnes ne peuvent donc que se référer à des collègues pour satisfaire leur curiosité et être mises au parfum.



Toutefois, s'il n'y a pas d'ordinateur de disponible pour vous à votre lieu de travail, votre supérieur a l'obligation de vous faciliter l'accès à un appareil. Ce site sera régulièrement mis à jour et le personnel aura la possibilité d'y poser des questions et d'obtenir des réponses. Visitez-le fréquemment afin de vous tenir informés des derniers développements!

Perfectionnements offerts en janvier - février

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE FORMATION 2012-2013

Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS EN BUREAUTIQUE - LOGICIELS INSTITUTIONNELS -

22 et 24 janvier 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	DOI031	DOFIN – Introduction	11
29 janvier 2013	De 8 h 30 à 12 h	DOI034	DOFIN – Conciliation bancaire	11
18 et 21 février 2013	De 8 h 30 à 12 h	GPI037	GPI – Introduction	12
12 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	DOI037	DOFIN et INFINI – Interrogation et rapports	11
15 février 2013	De 9 h à 12 h	POR001	PORTAIL – Introduction	11
15 février 2013	De 13 h à 16 h	POR004	PORTAIL – Création d'une communauté	11

PROGRAMME D'ACTIVITÉS EN BUREAUTIQUE

**** Version Office 2010 ** — LOGICIELS COMMERCIAUX — ** Version Office 2010 ****

23 et 30 janvier 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	WOR031	WORD – Module 2	14
6 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	OUT031	OUTLOOK – Module 2	14
13 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	PWP031	POWERPOINT – Module 2	15
19 et 26 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	ACC032	ACCESS – Module 3	15

PROGRAMME GÉNÉRAL D'ACTIVITÉS

Pour l'ensemble du personnel de soutien administratif, technique et en service de garde

22 janvier 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	APP124	Prévenir l'escalade verbale	19
30 janvier 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	APP123	Gestion du temps, des activités et des priorités	19
6 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	APP109	Prendre des notes avec rapidité pour un compte rendu efficace	19
7, 14, 21, 28 févr. 2013	De 8 h 30 à 12 h	APP073	Dépannage : anglais de bureau pour débutant	19
15 février 2013	De 9 h à 12 h	CPT001	Planification de la sécurité financière : - bâtir son avenir	20
15 février 2013	De 13 h à 16 h	CPT002	Planification de la sécurité financière : - à la mi-carrière	20

Renouvellement des assurances

(par Michel Picard)

À partir du 1^{er} janvier 2013, il y aura une hausse des primes du régime d'assurance collective des employés et employés du personnel de soutien du secteur de l'éducation des membres des syndicats affiliés à la FEESP (CSN), comme cela vous a été présenté lors de l'assemblée générale du 8 novembre dernier. En effet, les recommandations émises ont été adoptées par ces syndicats et vous pouvez consulter le tableau des nouvelles primes en vous rendant au lien suivant :

http://appa.qc.ca/fra/pdf/taux_2013.pdf



Perfectionnements offerts en janvier - février

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE FORMATION

2012-2013

Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

— Pour les TES et PEH —

24 janvier 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	TES007	Le trouble de déficit d'attention / hyperactivité à l'école	23
12 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	TES002	La dépression et le suicide	23
20 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	TES001	Apprendre à mieux gérer les comportements agressifs des élèves	24
26 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	TES010	L'élève ayant une dysphasie	24

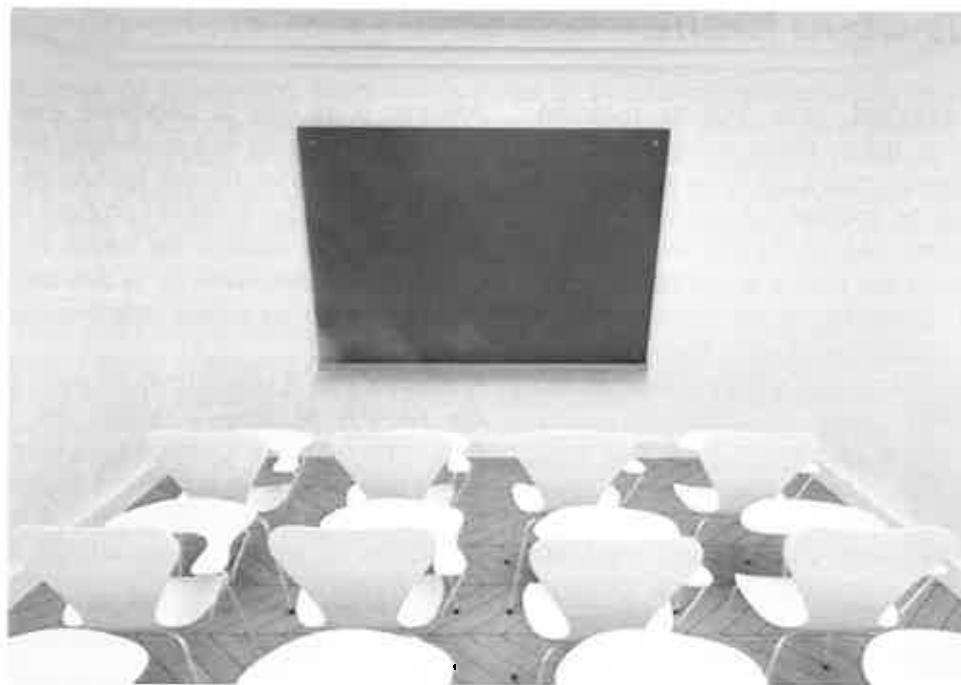
PROGRAMME D'ACTIVITÉS EN SERVICE DE GARDE

— Pour le PERSONNEL EN SERVICE DE GARDE —

17 janvier 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	SDG115	Allumer la petite étincelle par les contes — volet 2 : L'heure du conte	26
24 janvier 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	SDG136	Prévenir l'escalade verbale	27
7 février 2013	De 14 h à 17 h	SDG184	L'estime de soi : entretenir la flamme!	27
13 février 2013	De 8 h 30 à 16 h 30	SDG122	Initiation aux techniques d'intervention psychoéducative — niveau 1	27
14 février 2013	De 14 h à 17 h	SDG181	Je te parle... m'entends-tu? : Les bases de la communication interpersonnelle	27
21 février 2013	De 14 h à 17 h	SDG180	Je me sens bien... j'apprends! : L'importance de la sécurité psychologique des enfants	28
28 février 2013	De 14 h à 17 h	SDG179	Garçon un jour... garçon toujours!	28

Pour les TECHNICIENNES ET TECHNICIENS et les CLASSES PRINCIPALES en service de garde

19 février 2013	De 9 h à 16 h	SDG192	Coordonner avec efficacité... Rêve ou réalité?	31
-----------------	---------------	--------	--	----



Violence contre les femmes

(par Lise Champagne)

Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère... il n'y aura plus d'injustice, il n'y aura plus de violence faite aux femmes.

Cette violence n'est pas présente seulement dans les pays en voie de développement cela se vit aussi au Québec. Nos médias nous présentent trop fréquemment le malheur qui frappe ces femmes qui sont victimes de violence au quotidien et qui malheureusement, se terminent trop souvent tragiquement. Il n'est pas nécessaire de citer des événements ou des noms, vous en avez en tête, j'en suis certaine.

Une campagne internationale de 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes s'est déroulée du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) au 6 décembre, date du triste anniversaire de la tuerie de 1989 à l'école Polytechnique. Cette date est désormais désignée journée de deuil national.

C'est sous le thème « *Les femmes sont encore victimes de violence parce qu'elles sont des femmes* » que cette campagne fût coordonnée par la Fédération des femmes du Québec et menée



conjointement avec plusieurs organismes qui apportent du soutien à différents niveaux pour ces femmes et leurs enfants.

Le 6 décembre 2012, il y a eu un grand rassemblement public devant le Palais de Justice de Montréal afin de dénoncer la violence envers les femmes, d'honorer la mémoire des quatorze victimes de la Polytechnique, mais surtout de proposer des solutions.

Si vous, ou quelqu'un de votre entourage, êtes victime de violence conjugale, l'organisme : *SOS Violence Conjugale*

oriente les personnes vers les ressources les plus appropriées. Ce service est disponible 24 h sur 24 au numéro suivant : 514 873-9010.

Il existe également plusieurs sites web intéressants à consulter aux adresses suivantes :

- Fédération des Femmes du Québec : www.fffq.qc.ca,
- Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux : www.rafsss.org
- Le site de la CSN sous l'onglet de la condition féminine : www.csn.qc.ca/web/condition-feminine.

Soyons fières et solidaires d'être des femmes!

Modifications de la tâche

(par Nicole Payeur)

Par les temps qui courent, une grande quantité d'appels qui sont reçus au syndicat concernent les modifications apportées en cours d'année aux tâches dévolues au personnel de soutien. La nouvelle façon de faire des gestionnaires est de répartir les dossiers attribués à une personne qui part à la retraite et dont le poste a été aboli. Cette façon de faire entraîne nécessairement une modification des tâches de la personne qui hérite de ces dossiers supplémentaires.

Il est important de préciser que votre supérieur peut modifier vos tâches en cours d'année et vous attribuer des dossiers qui n'étaient pas les vôtres. Il peut vous donner un travail d'un niveau égal ou inférieur à votre corps d'emploi. Cela ne change toutefois pas ni votre classe d'emploi, ni votre rémunération. Dans le cas d'une abolition de poste,

assurez-vous que la personne exécutait bel et bien ces tâches lors de ses semaines de travail régulières. De plus, certaines de ces tâches ne doivent pas avoir été utilisées pour justifier l'embauche d'une personne temporaire en surcroît de travail et nous ne devrions pas non plus retrouver 75 % des tâches du poste aboli réparties entre les autres membres du personnel.

N'hésitez pas à communiquer avec vos représentants de l'APPA si une situation ne vous paraît pas conforme ou ne respecte pas la convention collective. Nous devons nous adapter à tous ces changements dans les mois et années à venir. En espérant que les membres du personnel de soutien ne soient pas les seuls à devoir s'adapter...

Activité du comité d'entraide

(par Sylvie Tremblay)

C'est maintenant officiel : trois écoles de la commission scolaire francophone ainsi qu'une école de la commission scolaire anglophone pourront compter sur la présence d'une personne identifiée « entraïdante » dans le but d'offrir un temps d'écoute et de référence aux membres de l'APPA présents dans ces lieux de travail qui en ressentiront le besoin. Voici la liste de ces écoles et ainsi que le nom des personnes entraïdantes qui y seront à l'oeuvre :

- École Pierre-Dupuy, M^{me} Natacha Provençal, technicienne en éducation spécialisée
- École Irénée-Lussier, annexe, M^{me} Sylvie Beaulieu, technicienne en éducation spécialisée
- École Saint-Marc, M^{me} Monique Waszczuk, éducatrice en service de garde
- École Edward Murphy, M^{me} Jeannine Tardif, préposée aux élèves handicapés

Les directions d'école de ces différents milieux seront rencontrées et informées de ce nouveau projet afin de faciliter la collaboration en cas de besoin. Au bureau du syndicat, les membres de l'APPA peuvent compter sur deux personnes entraïdantes qui sont là pour les aider, à savoir M. Jean-Pierre Bourgault et moi-même, Sylvie Tremblay.

Mais attention : Ne s'improvise pas personne entraïdante qui veut et une démarche sérieuse doit être entreprise auprès des gestionnaires de ces milieux afin que cette personne soit clairement identifiée.

Prochaine activité du comité d'entraide à surveiller en 2013 : le dévoilement du nom de la personne gagnante du concours « Logo APPAIDE ».

En terminant, au nom du comité, je vous souhaite de vivre des moments remplis de joie et de petits bonheurs au quotidien. Prenez le temps de prendre le temps.

Bon congé des fêtes à tous!
Le comité APPAIDE

Lancement de la semaine de santé et sécurité

(par Sylvie Tremblay)

C'est sous le thème de la prévention que la semaine de santé et sécurité au travail fut lancée le lundi 26 novembre dernier au Centre des enseignantes et des enseignants de la commission scolaire de Montréal. Lors du discours d'ouverture fait par la directrice du service des ressources humaines Mme Joëlle Landry, cette dernière a fait mention du projet pilote que l'APPA a mis sur pied pour ses membres dans trois écoles de la CSDM (voir description du projet dans l'article « Activités du comité d'entraide » ci-dessus).

Au cours de cette journée de lancement, nous avons aussi eu la chance de rencontrer le motivateur et athlète, M. Pierre Lavoie, qui nous a entretenus du projet qu'il présente dans les écoles primaires et secondaires afin de faire bouger les enfants, parents et grands-parents. Je vous invite d'ailleurs à visionner, via son site internet (www.pierrelavoie.org), la présentation de ce projet, frissons garantis. Difficile d'y rester insensible et cela vous incitera peut-être à profiter du congé des fêtes pour bouger avec vos enfants, car vous êtes un exemple pour eux.

Toujours au cours de cette journée, nous avons eu droit à une conférence de M. Robert Laurin, psychologue, sur le climat de travail. Depuis quelques années, on a pu constater une augmentation de l'absentéisme, mais aussi l'apparition d'un nouveau phénomène : le présentéisme. On parle ici de la présence d'une personne sur son lieu de travail, malgré le fait qu'elle soit malade, ce qui est de plus en plus nuisible pour conserver un climat de travail sain. Que ce soit pour l'absentéisme ou le présentéisme, dans les deux cas, une diminution de la productivité et de l'efficacité des employés est remarquée.

La prévention, il faut y voir, car c'est avec de la collaboration et de l'entraide que nous allons arriver à obtenir des milieux de travail agréables et sécuritaires pour tous!



Babillard



Dates à retenir !



22 décembre au 6 janvier : Congé des fêtes

31 décembre : Fin de l'obligation d'afficher les postes vacants

31 décembre : Date limite pour présenter une demande d'aide financière pour études, session automne

1er janvier : Renouvellement des assurances collectives

SST - Chaussures de sécurité (par Diane Lafrenière)



PORT
DE CHAUSSURES
DE SÉCURITÉ
OBLIGATOIRE

Dans le cadre du plan de prévention des lésions professionnelles, certaines catégories de personnel doivent porter des chaussures de sécurité. Toutes les personnes qui ont des chaussures de sécurité payées par l'employeur se doivent de les porter, sinon, elles peuvent encourir une mesure disciplinaire.

Saviez-vous que ?



Le 1er janvier, toutes les personnes temporaires qui ont travaillé au cours de l'année 2012, peu importe le nombre d'heures travaillées, ont droit à un avancement d'échelon !

Opération Nez Rouge (par Michel Picard)



Opération
Nez rouge

Le temps des fêtes approche à grands pas et entraîne avec lui son lot de soirées bien arrosées. Vous avez pris quelques verres? Évitez de prendre le volant! Composez plutôt le 514-256-2510 afin d'obtenir les services d'un bénévole de Nez Rouge qui vous accompagnera à la maison de façon sécuritaire et gratuite. Ce service sera en vigueur du 30 novembre au 31 décembre 2012. Une façon originale de se déplacer dans sa propre voiture sans prendre le volant! Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site:

www.operationnezrouge.com



ENSEMBLE! Retrouvez-nous sur le WEB : www.appa.qc.ca

Textes: Charles Allen, Michel Picard, Diane Lafrenière,

Nicole Payeur, Lise Champagne, Sylvie Tremblay

Corrections: Diane Lafrenière, Michel Picard

Mise en pages: Stéphane Thouin - **Graphisme:** Mario Labonté et Michel Picard



6910, avenue Pierre-de-Coubertin • Montréal (Québec) H1N 1T6 • Téléphone : 514 254-3503 • Télécopieur : 514 254-7872
appa@appa.qc.ca • Code courrier : 390-845

Opinions des lectrices (teurs)



Pour nous rejoindre :
ensemble@appa.qc.ca